



## Conférence internationale 2014 sur la lutte contre le terrorisme organisée par la présidence suisse de l'OSCE

### LE ROLE DE L'OSCE DANS LE TRAITEMENT DES DEFIS TERRORISTES ACTUELS

#### Fiche d'information à l'attention des médias

#### 1. Informations générales

- La conférence internationale de l'OSCE sur la lutte contre le terrorisme est organisée par la présidence suisse de l'OSCE, avec le soutien du Département contre les menaces transnationales et en étroite coopération avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH).
- Cette manifestation réunira quelque 200 représentants des Etats participants à l'OSCE, des partenaires pour la coopération, des organisations internationales et de la société civile à l'hôtel Victoria-Jungfrau d'Interlaken, en Suisse.
- Trois sujets seront abordés lors de cette conférence : le financement du terrorisme, notamment « l'enlèvement contre rançon », l'importance de la légalité, de la transparence et de la responsabilisation dans la lutte contre le terrorisme, et le phénomène des « individus prenant part aux hostilités à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone OSCE », également appelés « combattants étrangers ».

#### 2. Thèmes

##### Enlèvement contre rançon

- Les terroristes en quête de ressources financières ciblent les ressortissants étrangers pour la manne financière qu'ils représentent potentiellement en tant qu'otages. Les rançons constituent une source de revenus dont l'importance ne cesse de croître pour les groupes terroristes.
- Le nombre d'enlèvements est en hausse et l'argent des rançons, qui sert à financer d'autres kidnappings, met en danger les citoyens des Etats participants à l'OSCE.

##### Objectifs

- La Suisse est en première ligne dans la lutte contre le financement du terrorisme. Pour combattre efficacement ce fléau, il est important d'en mettre à mal le financement, y compris en prenant des mesures contre les enlèvements contre rançon.
- En incluant ce thème à la conférence d'Interlaken, la présidence suisse poursuit trois objectifs : a) sensibiliser le public à sa politique opposée au versement de rançon, b) convaincre les autres Etats participants d'en faire autant, afin de développer et de renforcer un front international appliquant une politique de non-versement de rançon dans le cas d'enlèvements commis par des terroristes, et c) développer avec d'autres Etats participants une éventuelle coopération internationale sur laquelle s'appuyer en cas d'enlèvement.

## **Garantir la légalité, la transparence et la responsabilisation dans la lutte contre le terrorisme**

- Dans le contexte de lutte contre le terrorisme, le respect des principes de légalité, de transparence et de responsabilisation garantit que les politiques et les pratiques antiterroristes sont respectueuses des droits de l'homme.
- En outre, la non-diffusion d'informations importantes ainsi que l'absence de base légale appropriée et de mécanismes de responsabilisation efficaces pour les mesures antiterroristes réduisent la confiance accordée à l'Etat en matière de lutte contre le terrorisme et nuisent aux efforts déployés en la matière, ce qui peut contribuer à la propagation du terrorisme.

### **Objectifs**

- Dans la lutte contre le terrorisme, la Suisse insiste particulièrement sur le respect de la législation et des normes internationales en matière de droits de l'homme.
- En intégrant ce sujet à la conférence d'Interlaken, la présidence suisse souhaite encourager les Etats participants à:
  - a) respecter le principe de légalité en adoptant des lois antiterroristes prévisibles, précises et accessibles, qui soient conformes au droit international des droits de l'homme, au droit des réfugiés et au droit humanitaire ;
  - b) garantir la transparence et la responsabilisation de l'Etat au niveau des mesures de lutte antiterroriste ayant des conséquences sur les droits de l'homme ;
  - c) mettre en place les mesures et les mécanismes nécessaires pour sanctionner les violations des droits de l'homme dans le cadre de la lutte antiterroriste.

### **Les « combattants étrangers »**

- Les Etats participants font face à une situation dans laquelle certains de leurs ressortissants partent rejoindre ou cherchent à rejoindre des groupes armés et prennent part à des conflits violents comme en Syrie ou en Somalie.
- Selon certaines estimations, quelque 2000 citoyens des Etats participants à l'OSCE combattent actuellement en Syrie. Les Etats participants doivent gérer le retour de certains d'entre eux, qui peuvent constituer une menace pour la sécurité.

### **Objectifs**

- En intégrant ce sujet à la conférence d'Interlaken, la présidence suisse cherche à favoriser une meilleure compréhension du problème en encourageant
  - d) l'échange d'informations entre les Etats participants, les partenaires pour la coopération, les organisations internationales et la société civile sur les caractéristiques de ce phénomène (qui sont ces personnes ? Pourquoi décident-elles de partir ? Appartiennent-elles à un réseau, etc. ?) et
  - e) l'échange d'informations entre ces mêmes acteurs sur la manière de traiter les combattants étrangers, tout en tirant parti des avantages spécifiques à l'OSCE.
- Enfin, la présidence suisse souhaite apporter sa contribution au débat international en cours sur la question dans d'autres enceintes (Forum mondial de lutte contre le terrorisme, etc.)